

GRAND PRIX DU GOLF D'AUBAZINE

LES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €, ou étant licencié d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2017 certifiant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical ou le questionnaire doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-play – 36 trous sur le parcours du Golf d'Aubazine / 18 trous par jour /

Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 7 septembre 2018 sur réservation des départs au golf.

Une seule série par sexe :

- 1 Série Messieurs : comprenant 93 joueurs au maximum, index < ou égal à 13,4
- 1 Série Dames : comprenant 27 joueuses au minimum, index < ou égal à 16,4

Limitation du champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et les 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du mérite national à la clôture des inscriptions, puis l'ordre des index.

10% du champ de joueurs soit 3 dames et 11 messieurs sera réservé pour les joueurs titulaires de la licence Or U16 qui ne rentreraient pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index, les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur de catégorie U16 titulaire de la licence Or n'a pas obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Wild Cards : La ligue de Nouvelle Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 24 août 2018. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf club d'Aubazine au plus tard le mercredi 29 août 2018. Si le champ des joueurs est incomplet, le club le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs : Premier jour : Le tirage des départs se fera par tranches horaires en respectant l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches (3 tranches maximum).

Second jour : ordre inverse des résultats du 1er tour.

Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 1 (blancs) et 3 (bleus). Les horaires seront diffusés dès le 7 septembre 2018.

Epreuve non-fumeur : voir Vade-mecum § 1,2-2 (I-9-3)

III – ENGAGEMENTS

Clôture des inscriptions le 24/08/2018 à minuit par écrit au Golf Club d'Aubazine Centre Touristique du Coiroux 19190 Aubazine en indiquant les noms, prénoms et numéro de licence, accompagnée du droit d'engagement.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : Adultes 80 € - Jeunes de 25 ans et moins 35€
- Membres du golf : Adultes 35 € - Jeunes de 25 ans et moins 20€

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 31 août 2018 avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de jeu.

IV – REMISE DE PRIX

Les 3 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un trophée au cours du cocktail le soir du 2ème tour.

V – COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.